

LES POLITIQUES DE LA MISSIONS FEST

Définition de mission :

Amener les gens dans le Royaume de Dieu, leur apprendre les vraies valeurs, et les discipliner dans la maturité chrétienne.

Buts:

Informé et stimuler les chrétiens à leur responsabilité et leur engagement dans l'évangélisation du monde et des missions.

Missions Fest comprend un large éventail de confessions chrétiennes et d'organisations. On prendra soin de veiller à ce qu'une seule organisation, une dénomination ou un mouvement ne bénéficie pas d'une visibilité excessive. L'accent sera mis à servir l'Eglise du Christ dans la gloire et l'honneur de notre Seigneur.

L'EQUIPE DE GESTION DE MISSIONS FEST

Cette équipe se compose de représentants officiels désignés par chaque Église Sponsor. Un maximum de deux personnes peuvent être nommées. Un représentant peut devenir un membre de la Société Missions Fest et peut voter sur les questions de politique. Cette personne devrait également informer son église au sujet des plans actuels et aider à la publicité et à recruter des volontaires pour faciliter la conférence. Il / elle devrait assister à des réunions de planification et doit sélectionner une zone de responsabilité où il peut planifier. Si un membre n'assiste pas aux réunions de planification pour une année, son adhésion sera retirée.

Une «Eglise Sponsor» en est une qui est d'accord avec les objectifs, les politiques, la participation financière et la déclaration doctrinale de Missions Fest. Il lui convient d'afficher Missions Fest week-end sur son calendrier d'église et d'encourager les fidèles à y assister.

Le conseil d'administration. L'équipe de gestion élit parmi ses membres, les administrateurs composés de: Président, Vice-président, trésorier, secrétaire et des membres-at-large. Pas plus d'un directeur par la congrégation est permis à remplir ce rôle. Le conseil sera responsable de l'équipe de gestion de leurs décisions et actions. Les membres du Conseil sont choisis parmi les représentants qui ont purgé au moins une année.

La durée du mandat pour chaque membre du Conseil est de deux ans après qu'un membre a exercé pendant six années consécutives, il / elle ne doit pas être considéré(e) comme éligible pour une réélection pour une période d'un an. Afin d'assurer la continuité, la moitié des officiers seront élus chaque année.

Le comité des candidatures de nomination des membres du Conseil, est composé de deux membres actuels du Conseil qui ne sont pas admissibles à une nouvelle élection dans l'année en cours, et trois membres de la Société qui ne sont pas membres du Conseil. Un nouveau non membre du conseil est élu chaque année au Comité de nomination.

Des représentants d'organisations extérieures peuvent assister à des réunions de planification comme des ressources, mais ils ne sont pas donnés un vote.

Fréquence des réunions. Cette équipe se réunira chaque mois sur les mois de plus près à la conférence, afin de planifier et mettre en œuvre le programme chaque année. Normalement, un soir de semaine a été désigné.

EXPOSANTS A LA MISSIONS FEST

Missions Fest fera tout son possible pour inclure une perspective large et équilibrée des organisations de la mission évangélique. Ils sont tenus de:

1. être en accord avec la déclaration doctrinale de Missions Fest ;
 2. Voir la responsabilisation financière (audit ou réexamen à l'extérieur) et être prêt à fournir de la documentation sur demande;
 3. fournir un historique minimum de trois années de témoignage chrétien cohérent de références à l'extérieur;
 4. être actif dans le travail évangélique / missionnaire.
5. Avoir un dirigeant qui travaille au «lien de dépendance» de l'autre et a des antécédents d'intégrité;
6. Être pro-actif dans l'envoi de missionnaires et / ou être fortement en faveur.

Un exposant potentiel doit d'abord fournir sa déclaration de la foi publiée et des déclarations d'objectifs et activités pour approbation avant d'être donné une formule d'inscription pour participer à la Missions Fest.

Un nombre limité d'affiches commerciales peut être accepté à condition qu'elles soient perçues comme une ressource active aux missions.

Les deux organismes sans but lucratif et les organisations commerciales peuvent être vendus, les publications qu'on soit l'auteur et / ou publiés par l'intermédiaire du libraire nommé. On ne peut pas donner des éléments tels que des livres, des artefacts, ou de l'artisanat, en échange de dons.

Si les organisations souhaitent vendre des matériaux ressentent comme une partie nécessaire de l'aspect de fonctionnement de l'organisation mais auxquels ils ne sont pas l'auteur et / ou publiés par eux, ils doivent dresser la liste pour approbation par la Commission au plus tard un mois avant la conférence. Missions Fest se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute organisation.

Zone d'affichage. Missions Fest s'efforcera de fournir un espace adéquat et approprié pour la demande d'affichage de chaque organisation. Chaque organisation sera traitée sur un pied d'égalité. Dans les situations où une organisation demande d'espace supplémentaire, l'équipe de planification se réserve le droit d'accorder cette demande à condition qu'il y ait des places disponibles.

Missions Fest fournira pour chaque espace d'affichage d'une chaise. Si la demande est faite pour une table, des prises électriques ou des chaises supplémentaires, Missions Fest les fournira moyennant des frais. Missions Fest ne peut pas fournir fixtures électriques tels que les rallonges électriques, etc

Chaque organisation qui demande l'espace d'affichage sera tenue de payer une redevance établie par l'équipe de gestion de Missions Fest et / ou le conseil d'administration.

Annulation d'un exposant

1. Toute annulation doit être écrite.
2. Si l'annulation parvient par écrit au bureau Missions Fest, deux mois avant la date de la conférence, ils peuvent être remboursés, moins 50,00 \$ ou l'équivalent.
3. Si l'annulation écrite est après les deux mois avant la conférence, aucun remboursement est promis.
 - a. leur espace ne peut pas être vendu jusqu'à ce que tous les espaces soient vendus en premier.
 - b. Si, après tous les espaces sont vendus, quelqu'un veut bien prendre cette place au tarif en vigueur, elle peut être vendue. Bien que nous soyons pas tenu de rembourser l'argent à l'organisme d'origine, nous rembourserons la plus grande partie ou suggérons son transfert à l'enregistrement de l'année suivante

Conférenciers plénières:

Les Conférenciers plénières devraient être des personnes qui ont un intérêt certain et / ou une implication dans les missions. Il / elle doit être un communicateur fort.

Le choix des conférenciers plénières pour chaque année doit comprendre, si possible, un enseignant de la Bible, une femme, une personne qui peut communiquer à la jeunesse, un expatrié, un missionnaire (ou combinaison) afin de maintenir un équilibre des intérêts.

Chaque conférencier en séance plénière devrait essayer de présenter une vision large des missions de monde et ne pas utiliser le temps de mettre l'accent sur l'organisation qu'il / elle représente. Parce que la Missions Fest accueille une telle variété d'organisations et de confessions, les orateurs sont priés d'éviter de formuler des observations ou des conclusions qui pourraient être considérés comme péjoratifs à l'organisation de missions ou d'une autre dénomination. Le conférencier doit essayer de peindre un tableau précis du "champ de missions" et de chercher à glorifier et honorer le Seigneur.

Parce qu'un défi public est souvent présenté par le conférencier en séance plénière, les conférenciers devraient s'entretenir avec les dirigeants de la Missions Fest de procédure et des plans de suivi déjà réalisés.

Missions Fest remboursera les conférenciers plénières pour les frais encourus, tels que Voyage, hébergement, repas et honoraires. Les Conférences plénières sont invités à concourir avec les Missions Fest la première fois en ce qui concerne les plans de Voyage dans le but de maintenir les coûts au minimum. Missions Fest ne rembourse pas le voyage par avion au-dessus du statut d'économie. Missions Fest prend la décision finale sur le Voyage de billetterie.

Séminaires et présentations

Missions Fest offre des possibilités pour les organisations et les particuliers à présenter des sujets pertinents de missions dans des ateliers et des séminaires. Chaque année, un thème est choisi pour la conférence. Les présentateurs sont invités à prendre en considération le thème en cours lors de la présentation de leur thème du séminaire. Le Séminaire du Comité examinera à chaque demande et effectuera des sélections sur la base des performances passées, le sujet et le nombre de présentations sur chaque sujet.

Ce privilège ne doit pas être considérée comme une occasion de faire connaître son organisation. Le séminaire devrait être informatif / éducatif dans le contenu. Pas de demande pour les finances est autorisé dans la présentation ou le support utilisé. Si le présentateur est demandé explicitement son

organisation, les questions sont sans réponse après le séminaire ou à l'exposition où le présentateur peut être trouvé. Pas de livres, d'artefacts ou d'artisanat peut être vendus ou donnés en échange de dons.

Les présentateurs doivent fournir une description significative de leur session au Séminaire du Comité Missions Fest pour publier, cinq mois avant la conférence. Un aperçu de la session devrait être disponible dans les quatre semaines à compter de l'acceptation du sujet.

Missions Fest se réserve le droit de décider des séminaires qu'ils souhaitent avoir présenter.

La Missions Fest a seulement un accès limité à un équipement audio-visuel, chaque présentateur est invité à fournir le sien.

Les Séminaire présentateurs sont invités à participer à leurs propres frais. Nous regrettons qu'aucune rétribution n'est disponible pour cette participation.

POLITIQUES FINANCIERES:

Le conseil d'administration nomme un trésorier parmi ses membres du Conseil qui supervise toutes les opérations financières et la tenue des registres. Il / elle fait des examens réguliers et garde le conseil et la direction de l'équipe informé de toutes les tendances et les enregistrements.

Le trésorier donne avis au conseil d'administration de la nécessité de former un Comité du budget. Il prépare un budget annuel pour approbation au début de l'année fiscale.

Chaque église sponsor sera invitée à faire des dons à la Missions Fest, afin de faire des préparatifs pour le festival à venir. Le taux légal est de 2,00 \$ ou l'équivalent par personne fréquentant l'église.

Chaque organisation qui demande l'espace d'affichage sera demandée de payer un taux d'espace, table, chaises et / ou d'électricité. Un rabais est applicable si les espaces sont enregistrés avant des dates d'échéance telle que publiée. Les modifications tarifaires seront affichées chaque année. Les dates de tombée pour chaque taux seront également affichées et peuvent être observées en fonction de la date de livraison au bureau et / ou cachet de la poste sur l'enveloppe. Un enregistrement complet n'est considéré qu'à la réception du paiement complet.

Puisque la Missions Fest est conçue pour toute la famille, et puisque nous ne voulons pas que quiconque soit empêché de venir, pas de frais généraux d'inscription seront facturés. Le principal soutien financier est reçu à travers le libre arbitre des offres prises à chaque session plénière. Si les recettes fiscales sont utilisées dans les pays, ils seront émis pour les dons cas où la dénomination et l'adresse sont fournies. Certaines activités à l'intérieur pourront exiger un paiement préalable d'admission telles que celles des déjeuners et des rassemblements de jeunes.